

Communiqué radiodiffusé

APPEL À CANDIDATURES

Le Président de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) et la Cellule de suivi et de contrôle de la gestion des communes communiquent :

Dans le souci de l'enrichissement du Fichier national des principales fonctions administratives et techniques des mairies créé dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme structurelle du secteur de la décentralisation, il est lancé une campagne de sélection complémentaire de candidats pour la liste d'aptitude aux fonctions ci-après :

1. responsable des systèmes d'information ;
2. responsable des services techniques ;
3. responsable des affaires domaniales et environnementales.

Cette liste d'aptitude sera constituée à l'issue d'une procédure comprenant les étapes ci-après :

- acte de candidature, en ligne sur la plateforme du service public, pour les postes ouverts ;
- présélection des candidats par traitement informatisé, suivant une approche multicritères ;
- publication des candidats présélectionnés et examen des réclamations ;
- entretien individuel des candidats présélectionnés ;
- publication de la liste d'aptitude à l'issue de l'entretien ;
- production des dossiers physiques par les candidats déclarés aptes ;
- enquête de moralité des candidats déclarés aptes ;
- publication de la liste des personnes sélectionnées pour être inscrites au Fichier ;
- inscription au Fichier national des principales fonctions administratives et techniques des mairies des candidats déclarés aptes dont les résultats de l'enquête de moralité sont concluants .

La candidature est ouverte à toute personne de nationalité béninoise, agent public ou du secteur privé, de la catégorie A échelle 1, ou ayant un niveau de qualification BAC+5. Les informations sont disponibles sur la plateforme du service public : <https://service-public.bj> ou sur site web : www.decentralisation.gouv.bj

Tout postulant devra consulter les fiches descriptives des postes à pourvoir et les profils exigés sur la plateforme, puis y soumettre sa candidature en remplissant en ligne, la fiche de candidature et en fournissant tous les renseignements requis.

NB : Les frais de dossier sont fixés à 10.000 FCFA payables en ligne.

La date limite de soumission des candidatures est fixée au 27 novembre 2022 à 18 heures 00 minute.



Luc Sètonджи ATROKPO

Président de l'Association Nationale des
Communes du Bénin

Ont signé :



Abdoulaye BIO TCHANE

Ministre d'Etat chargé du Développement et de
la Coordination de l'action gouvernementale